

Postulat pour un plan d'actions rapide conduisant à mieux utiliser l'énergie

Dans notre pays où l'eau coule si facilement au robinet, une période de sécheresse vient parfois rappeler la valeur de cette ressource vitale, et permet de faire accepter l'idée d'un usage plus parcimonieux, voire de mesures de restriction.

Aujourd'hui, le drame vécu par les Japonais-es transis dans le froid de leurs décombres, l'immense Tokyo s'imposant l'obscurité pour réduire sa consommation d'énergie ; ces terribles événements marquent les esprits et font prendre à chacun-e la mesure la valeur d'une autre ressource banalisée par le geste facile de brancher sa prise électrique... Et il ne fait aucun doute que la population suisse est assurément davantage qu'hier réceptive aux injonctions des autorités politiques.

Or en matière d'énergie, nous savons tous, **côté négatif**, que :

- Au train où nous allons, nous n'atteindrons ni les objectifs de réduction de la consommation auxquels nous nous sommes engagés internationalement (cf. scénarios réalisés par la Confédération) ni la « société à 2'000 W »
- l'Agenda 21 du Conseil d'Etat comporte de objectifs chiffrés qui ne seront pas non plus atteints
- nous savons que notre consommation énergétique continue d'augmenter¹, dopée de surcroît par notre croissance économique et démographique
- nous venons de recevoir un « Etat de l'environnement dans le canton » montrant les enjeux... malheureusement sans plan d'action

Mais **côté positif**, nous savons aussi que les pistes de solutions existent :

- le Conseil d'Etat dispose d'un diagnostic et d'un catalogue de mesures pertinentes (cf. rapport Weinmann de février 2010), qui n'attendent qu'une « fenêtre politique » et un peu de courage...

Liste des mesures « Efficacité électrique »		Fourchette des coûts [mios frs]	Coût moyen [mios frs]	Fourchette des potentiels [GWh/an]	Potentiel moyen [GWh/an]	Coût du kWh économisé [frs]
1) Interdiction du chauffage électrique dans les nouvelles constructions	1	-			-	-
		1290 - 1700	1'495	380 - 500	440	
3) Interdiction de pose ou de remplacement des chauffe-eau électriques	3	295 - 370	330	120 - 150	130	0.13
4) Limitation à terme des appoints électriques (PAC)	4	7 - 14	10	5 - 10	7	0.07
5) Remplacement des moteurs industriels	5	50 - 140	95	100 - 280	190	0.03
6) Remplacement des pompes de circulation dans les ménages	6	40 - 80	60	50 - 100	75	0.04
7) Assainissement de l'éclairage public	7	38 - 63	50	15 - 25	20	0.14
8) Eclairage dans les bâtiments d'habitation et de services	8	90 - 360	225	100 - 400	250	0.07
		30 - 46	38	10 - 15	13	
10) Climatisation, froid commercial	10	3 - 5	4	4 - 8	6	0.03
11) Appareils de bureaux	11	72 - 108	90	80 - 120	100	0.05
12) Appareils ménagers	12	380 - 500	440	180 - 240	210	0.10
13a) Stand-by ménages	13	15 - 17	16	30 - 36	33	0.03
13b) Stand-by services et industries	14	3 - 5	4	2 - 4	3	0.09
TOTAL		2310 - 3410	2'860	1080 - 1890	1'480	

- le Conseil fédéral a chargé l'OFEN d'élaborer une feuille de route pour un approvisionnement électrique sans centrales nucléaires d'ici 2050
- l'Agence des Energies renouvelables et de l'efficacité énergétique dispose aussi d'un catalogue de mesures centrées notamment sur : 1° l'efficacité énergétique, 2° la mise en place de conditions cadre favorables, 3° l'efficacité du réseau...

Au-delà de débats politiques, certes importants, mais ayant peu d'effets à court terme sur notre dépendance au nucléaire comme aux énergies fossiles, il est essentiel de ne pas se laisser détourner d'objectifs évidents. La controverse sans fin des experts sur la nocivité du nucléaire ou de ses déchets ne doit donc plus masquer le fait qu'on sait parfaitement comment réduire notre boulimie d'énergies mais que, comme dans la plupart des cas d'addiction, nous restons dans le déni ou l'incantatoire si une réalité cruelle ne s'impose pas à nous.

¹ Rapport Weinmann-énergies SA & SEVEN, février 2010, « Programme cantonal vaudois visant à améliorer l'efficacité énergétique et à développer la production d'énergie renouvelable » sur le site de l'Etat de Vaud

Dans ce contexte, les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'étudier :

- a) un plan d'actions susceptibles d'être mises en œuvre rapidement, avec des effets mesurables à 5-10 ans, notamment parmi les pistes du rapport Weinmann et celles de la Confédération, au besoin avec l'appui d'une « task force » (ex. issue notamment de la commission consultative pour l'énergie – COCEN)
- b) cas échéant une révision du cadre normatif (ex. Loi sur l'énergie), afin de soutenir cette politique volontariste
- c) les moyens de relayer ces démarches auprès des autorités des autres cantons, ainsi que la Confédération, afin de démultiplier le fruit des réflexions qu'il aura conduites
- d) ... et d'informer le Grand Conseil des résultats de ses travaux et démarches.

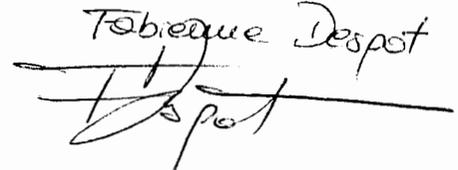
D'avance, nous remercions le Conseil d'Etat de faire en sorte que cette catastrophe serve au moins à faire accélérer les réformes que nous savons tous inéluctables, seul point de large consensus constaté à l'occasion du récent débat du Parlement cantonal sur le nucléaire.

Ph. Martinet,
Gland, 22.3.2011

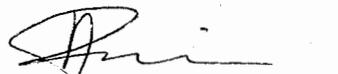

Ph. Martinet

Isabelle Chevaley


Vert'libéraux

Fabrique Despot

UDC


groupe PS


Groupe Radical

Souhait de développer et demande renvoi au Conseil d'Etat